

Délibération n°2026-52

Objet : Décision modificative du budget principal

L'an deux mille vingt-six le vingt-cinq du mois de septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2026 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 26 Pouvoirs : 3 Suffrages exprimés : 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Gérard VASSEUR, adjoint ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Didier MOREL, adjoint ; Mustafa BOURICHE, adjoint ; Brigitte PLAIDY, adjointe ; Marjorie HUBEAU, conseillère municipale ; Thomas CHERBAKOW, conseiller municipal ; Emmanuel LUTHRINGER, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Thierry LABUSSIÈRE, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Laëtitia LAUGIER, conseillère municipale ; Christophe SILVESTRI, conseiller municipal ; Noëlla LEDUC, conseillère municipale ; Peggy BARON, conseillère municipale ; Sophie DELORME, conseillère municipale ; Lucile FABREGAS, conseillère municipale ; Charlène SOULIE, conseillère municipale ; Francine GIAY-CHECA, conseillère municipale ; Mathieu CURNIER, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Anaïs TOUBOULIC, conseillère municipale ; Jérémy MOREAU, conseiller municipal.

Étaient représentés :

M. Gérard PETEY, conseiller municipal donne procuration à Mme Brigitte PLAIDY
M. Jérémy MOREAU, conseiller municipal donne procuration à M. Jean-Michel GRES
M. Adrien NIMSGERN, conseiller municipal donne procuration à Mme Lorraine PRUNET

Absents excusés :

Gérard PETEY, Jérémy MOREAU, Adrien NIMSGERN

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Laëtitia LAUGIER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Exposé

Les décisions modificatives résultent ainsi des ajustements de crédits nécessaires, de l'emploi de recettes non prévues au budget primitif ou de dépenses ou de recettes nouvelles à y inscrire. Les documents qui les décrivent doivent faire clairement apparaître la majoration ou la minoration des crédits ouverts en dépenses et recettes pour chaque section. Ces décisions modificatives font partie intégrante du budget.

Accusé de réception en préfecture
004-210400883-20260925-52-2026-DE
Date de réception préfecture : 05/10/2026

Elles répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif et doivent, comme les budgets, être présentées section par section et différencier nettement les dépenses et les recettes.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres sur le budget principal.

Vu l'article L. 1612-11 du code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2026-22 du 30 avril 2026 portant approbation du budget 2026,

Considérant qu'il est proposé d'opérer les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TYPE	CHAPITRE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
REEL	65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	53 800,00 €	
REEL	73	IMPÔTS ET TAXES		= 14 400,00 €
REEL	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		76 900,00 €
REEL	731	FISCALITE LOCALE		11 600,00 €
REEL	O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	225 000,00 €	
REEL	O12	CHARGES DE PERSONNEL	- 60 000,00 €	
REEL	O14	FPIC	- 10 000,00 €	
ORDRE	O23	AUTOFINANCEMENT	- 134 700,00 €	
TOTAL CREDIT A RAJOUTER			74 100,00 €	74 100,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

TYPE	CHAPITRE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
REEL	10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVE		51 400,00 €
REEL	16	EMPRUNTS ET DETTE ASSIMILEE	42 100,00 €	
REEL	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 600,00 €	
REEL	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 101 300,00 €	
REEL	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- 35 600,00 €	
ORDRE	O21	AUTOFINANCEMENT		- 134 700,00 €
REEL	O24	PRODUITS DE CESSIONS		42 100,00 €
TOTAL CREDITS A RAJOUTER			- 41 200,00 €	- 41 200,00 €

Décision

Au regard de ces éléments et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les modifications permettant l'ajustement des crédits des deux sections du budget principal de la commune,
 - **D'AUTORISER** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an
susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
David GEHANT



ANNEXE DETAILLEE PAR ARTICLE

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
REEL	611	CONTRAT PRESTATIONS DE SERVICE		
REEL	744	FCTVA		10 400,00 €
REEL	6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	6 200,00 €	
REEL	6188	AUTRES FRAIS DIVERS	6 000,00 €	
REEL	6227	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	10 000,00 €	
REEL	6232	FETES ET CEREMONIES	150 000,00 €	
REEL	6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	37 000,00 €	
REEL	6238	DIVERS	17 800,00 €	
REEL	6541	ADMISSION EN NON VALEUR	2 300,00 €	
REEL	6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	4 500,00 €	
REEL	62876	REMBOURSEMENT FRAIS AU GFP DE RATTACHEMENT	11 000,00 €	
REEL	64111	REMUNERATION PRINCIPALE	60 000,00 €	
REEL	65818	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	10 200,00 €	
REEL	65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	36 800,00 €	
REEL	73118	IMPOTS - ROLES SUPPLEMENTAIRES		11 600,00 €
REEL	74718	PARTICIPATION ETAT		12 000,00 €
REEL	615231	ENTRETIEN VOIRIE	5 000,00 €	
REEL	732221	FPIC - VERSE		14 400,00 €
REEL	741121	DSR		54 500,00 €
REEL	73922221	FPIC - PRELEVE	10 000,00 €	
ORDRE	O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	134 700,00 €	
TOTAL CREDIT A RAJOUTER			74 100,00 €	74 100,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
REEL	1676	DETTE SUR AUTRE ACQUEREUR - OP LOCATION ACCESSION	42 100,00 €	
REEL	2121	PLANTATIONS	26 100,00 €	
REEL	2313	IMMOBILISATIONS EN COURS - CONSTRUCTIONS	9 400,00 €	
REEL	2031	FRAIS ETUDES	15 400,00 €	
REEL	2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 200,00 €	
REEL	2116	CIMETIERE	20 000,00 €	
REEL	2158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE	10 000,00 €	
REEL	2188	AUTRES MATERIELS	3 000,00 €	
REEL	2315	IMMOBILISATIONS EN COURS - INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE	45 000,00 €	
REEL	10222	FCTVA		51 400,00 €
REEL	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	38 200,00 €	
REEL	21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	10 000,00 €	
ORDRE	O21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		134 700,00 €
REEL	O24	PRODUITS CESSION		42 100,00 €
TOTAL CREDITS A RAJOUTER			41 200,00 €	41 200,00 €